

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 30 ET 31 MAI 2022

Point 17 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par Mme Anne-Luce Pernet-Baeriswyl,
au nom du groupe Le Centre-PVL, et M Cyrille Pürro, au nom du groupe PS,
demandant une étude pour développer une stratégie d'arborisation en ville, analyser la
problématique des îlots de chaleur et prendre des mesures pour y remédier**

Lors de la séance du 21 mars 2022, Mme Anne-Luce Pernet-Baeriswyl et M. Cyrille Pürro ont déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 2 mai 2022, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Anne-Luce Pernet-Baeriswyl, au nom du groupe Le Centre-PVL, et M Cyrille Pürro, au nom du groupe PS, demandant une étude pour développer une stratégie d'arborisation en ville, analyser la problématique des îlots de chaleur et prendre des mesures pour y remédier.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Emmanuelle Favre Gende

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat demandant une étude pour développer une stratégie d'arborisation en ville, analyser la problématique des îlots de chaleur et prendre des mesures pour y remédier

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, chères et chers collègues,

Durant le mois de mars courant, la Ville de Bulle a publié, dans ses actualités communales, une communication concernant sa campagne de plantation d'arbres pour le printemps. A cette occasion, la Ville indique, à juste titre, que le but de cette opération est notamment de « limiter les facteurs impactant sur notre environnement urbain ». Dans ce sens, nous relevons qu'avec le réchauffement climatique et les chaleurs extrêmes qui peuvent survenir durant l'été, les centres urbains se transforment souvent en fournaise. De nombreuses villes en sont aujourd'hui conscientes et prennent des mesures afin de lutter contre cette situation.

Afin de connaître l'ampleur des besoins pour notre Commune, il serait utile de connaître l'indice de canopée qui est déterminé par le feuillage des arbres et l'ombre qu'il procure sur un territoire donné et des surfaces bâties de notre ville, c'est-à-dire, sans tenir compte de la forêt de Bouleyres. Selon une liste d'une vingtaine de communes suisses publiée par le canton de Vaud, on peut voir que cet indice peut varier du simple au quadruple (source : Plan d'action biodiversité 2019-2030, Canopée dans l'espace bâti et température au sol dans les communes vaudoises,

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/faune_nature/Nature_dans_l'espace_bati/2021_Note_technique_canopee_urbaine_web.pdf).

Des mesures existent afin de diminuer la chaleur dans les centres-villes. Par exemple, la Ville de Lausanne a pris la décision qu'un tiers de sa surface sera recouvert par la couronne des arbres (Journal 24heures, 25 février 2021). La Ville de Genève a décidé de limiter l'élagage de certains arbres pour favoriser l'ombrage et la biodiversité...

La plantation d'arbres est un élément clé de lutte contre les îlots de chaleur. De manière plus large, la densification de l'arborisation en ville revêt de nombreux autres avantages. Elle participe de la qualité de vie des habitants, du renforcement de la biodiversité ou encore de l'esthétique des lieux.

Sachant qu'un arbre a besoin de plusieurs années pour se développer et que nous sommes confrontés à des changements climatiques rapides, le temps presse pour notre Commune de prendre des mesures efficaces. C'est pourquoi, nous souhaitons que le Conseil communal entreprenne les démarches nécessaires dès aujourd'hui pour augmenter l'arborisation de notre Commune et pour sensibiliser les propriétaires privés à arboriser suffisamment leur terrain avec des essences adaptées. Les mesures suivantes pourraient au minimum être prises :

- Etablir un inventaire des potentiels d'arborisation et des surfaces de plantation disponibles dans la Commune. Nous pensons par exemple aux abords de la voie verte, aux abords des parcs ou de certains moloks ;*
- Développer l'arborisation en collaboration avec des personnes privées ou des entreprises propriétaires d'immeubles ;*
- Encourager les propriétaires à l'arborisation de leur parcelle par l'octroi d'un soutien financier ou la fourniture de conseils et d'informations ;*
- Créer une pépinière communale qui permettrait à la Commune de partiellement s'autoapprovisionner. Une forte demande en arbres provoque une pénurie de certaines essences réputées plus résistantes aux conditions extrêmes (Tribune de Genève, 1^{er} mai 2021). Bulle bénéficie d'un service de jardiniers excellent. Ce nouvel outil serait certainement utilisé de la meilleure des manières par notre service.*

Notre postulat propose au Conseil communal de dresser un état des lieux et d'établir une analyse de la problématique des îlots de chaleur de la commune de Bulle. Nous demandons en outre qu'il établisse une stratégie pour adapter la ville au changement climatique et pour développer la plantation d'arbres permettant l'augmentation de l'indice de canopée.

Nous vous remercions pour votre attention. »